

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DE LA TABLE DES CHEFS D'UMF

Le lundi 26 septembre 2016, 9 h à midi

PRÉSENT-E-S

Chefs d'UMF

D^{re} Louis-Xavier D'Aoust (Des Faubourgs)

D^{re} Anne Bruneau (Notre-Dame)

Dre Sabrina Gauthier-Bizier (Notre-Dame)

D^{re} Angèle Lamarre (St-Hubert)

D^r François Bonneau (B-Cartierville)

D^{re} Isabelle Massé (La Sarre)

D^{re} Mélanie Leblanc (Cité de la Santé)

D^{re} Kathleen Poulin (St Eustache)

D^r Jean Pelletier, Dir. du département

D^{re} Lise Cusson, Dir. Adj. Aux affaires professorales

M^{me} Élisabeth Larouche, Chargée de projet

D^r Alain Papineau (Baie des Chaleurs)

D^r Charles Bertrand (Hautes Laurentides)

D^r Janel Labbé (Trois-Rivières)

D^r Daniel Murphy (Verdun)

D^{re} Isabel Rodrigues (Du Marigot)

D^r Frédéric Picotte (Shawinigan)

D^{re} Josiane D'Amico (Sacré-Cœur)

D^r Hugues de Lachevrotière (Sud Lanaudière)

Sont excusé-e-s

D^{re} Marie-Claude Lefebvre (HMR)

D^r Louis-André Lacasse (St-Jérôme)

Dre Angèle Lamarre (St-Hubert)

D^{re} Yolaine Sauvageau (Les Eskers)

Invitées (es)

D^{re} Maxine Dumas-Pilon

1- PRÉSENCES ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

D^{re} Cusson souhaite la bienvenue à tous les participants et fait lecture de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER ET AFFAIRES DÉCOULANT :

Le procès-verbal est adopté tel quel.

3- COLLÈGE QUÉBÉCOIS DES MÉDECINS DE FAMILLE (CQMF): INVITÉE D^{RE} MAXINE DUMAS-PILON

D^r Pelletier, présente D^{re} Maxine Dumas-Pilon, présidente du Collège québécois des médecins de famille. Il propose un tour de table afin que chacun se présente.

D^{re} Dumas-Pilon est présente à la Table des chefs de CUMF afin de les informer des travaux préparatoires du Symposium (24 mai 2017) qui précédera l'Assemblée annuelle scientifique (ASA). Celle-ci se tiendra au Palais des congrès de Montréal, les 25 et 26 mai 2017. Elle mentionne qu'elle rencontre tous les chefs d'UMF des 4 universités, dans le but d'effectuer une consultation sur les besoins en formations lors de cet événement et aussi connaître les innovations réalisées dans chacun des milieux du réseau des Cliniques universitaires du Québec.

Mais avant d'entendre les propositions des chefs, D^{re} Pilon-Dumas rappelle que le Collège québécois des médecins de famille est l'une des sections du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Le CQMF joue un rôle actif dans le développement professionnel continu (DPC). En 1995, le CMFC a mis sur pied MAINPRO® un programme intégré et global qui lie les différentes politiques entourant la DPC/FMC.

Symposium :

Le symposium est un événement qui a été créé dans la foulée des changements et de la transformation du système de santé québécois avec les lois 10 et 20 ainsi que l'application du nouveau Cadre de gestion GMF-U.

Le CMQF s'est interrogé sur la façon de soutenir les UMF (les chefs et les enseignants) dans cette période de transition, et cela, d'un point de vue de gestion - administration et leadership. C'est pourquoi, le CQMF a pensé rencontrer les chefs du réseau du CUMF afin de connaître les besoins de formation, mais aussi, d'entendre parler de ce qui se fait en innovation puisque l'un des buts de cette journée de symposium est de partager les actions positives qui se passent sur le terrain et accélérer l'adoption d'innovations qui soutient le changement.

Les chefs ne se disent pas tout à fait préparés à répondre, sur le champ, à la question que pose D^{re} Dumas-Pilon. Ils ont besoin d'un temps de réflexion pour identifier leurs besoins. D^r Pelletier suggère de faire parvenir l'information après avoir effectué une consultation auprès de toutes les CUMF.

Afin d'aider à la réflexion, D^{re} Dumas-Pilon énumère quelques suggestions qui émanent des autres universités.

- Faire un atelier avec des UMF de caractéristiques communes : ex. UMF de région;
- Accès adapté avec les résidents;
- Dossier électronique;

Suggestion pour les besoins en formation des CUMF de l'UdeM :

- Les UMF qui ont fait le changement pourraient partager leurs expériences;
- Cogestion – support du CISSS/CIUSSS – modèle qui fonctionne bien;
- Les UMF sont des entreprises de grandes tailles avec plusieurs employés et différentes responsabilités- Modèle de gestion pour les UMF – qu'est-ce que l'on attend d'un chef- combien de temps devrait être attribué à la gestion;
- Besoins de formation spécifique – élément de gestion;
- Comment intégrer le CAACQ dans le GMF-U;
- Connaître les systèmes performants qui facilitent l'accès adapté : web, bonjour santé etc.;
- Comment sortir les P4 et P5 des urgences – stratégie de communications efficaces pour informer le patient à venir consulter son médecin de famille;
- Comment les UMF peuvent-elles se faire connaître des CISSS/CIUSSS;

Innovation du réseau CUMF de l'UdeM :

Un recensement des innovations sera fait auprès des CUMF de l'UdeM et il sera acheminé à Dre Dumas-Pilon.

À la demande de Dr Pelletier, D^{re} Dumas-Pilon mentionne quelques innovations qui ont été recensées lors de sa tournée des universités :

- E consultation;
- Compas +;
- Reflet – extracteur de données;
- Projet «lean» sans rendez-vous;
- Site web patients;
- Patients-partenaires;

Besoins particuliers en ressources :

- Registre national des outils des innovations;
- Plateforme de partage d'informations entre les chefs;
- Liens privilégiés avec les partenaires tels qu'INESSS afin de soutenir les UMF;

D^r Pelletier remercie D^{re} Dumas-Pilon pour le partage d'information. D^{re} Dumas-Pilon invite les chefs à participer au symposium de mai 2017.

4-CADRE DE GESTION GMF-U;

D^r Pelletier informe les chefs, que le Cadre de gestion GMF-U -version 7septembre- est la version finale. Ce Cadre de gestion GMF-U sera entériné et signé par le Ministre dans les prochaines semaines. Il signale que l'on peut désormais se référer à ce document.

Toutefois, il reste encore des travaux à compléter afin de finaliser le transfert de toutes les UMF vers des GMF-U. Pour ce faire, un comité spécial pour le cheminement particulier de quatre GMF-U a été formé par D^r Groulx. Ces GMF-U comportent des enjeux de sur-financement et de partage de ressources.

D^r Pelletier mentionne que toutes les UMF doivent avoir migré vers le nouveau Cadre de gestion GMF-U au 1^{er} avril 2017. Le financement sera accordé sur cette base.

Secrétaire à l'enseignement :

Ce poste sera financé à partir de budgets transmis aux Universités et ensuite acheminés aux CISSS/CIUSSS dans un fonds réservé aux UMF et dédié à ce poste spécifique de secrétaire à l'enseignement. D'autres sommes pourraient s'ajouter pour bonifier les montants accordés.

Certains enjeux sont encore en discussion :

- Comment financer les GMF-U de plus de 24 000 patients;
- Actualisation des données du rapport 10 transmis par le Ministère;
- Période de transition pour les UMF de moins de 6 000 patients;
- Subvention du ministère de l'enseignement pour les universités;

5- EFFECTIFS MÉDICAUX PEM/PEMU

D^r Pelletier présente un résumé des Plan d'effectifs PREM déposé par la DOSPLI le 15 septembre dernier. Il explique la méthodologie utilisée pour effectuer les calculs permettant la répartition des effectifs médicaux dans chacune des régions. Toutefois, les PREM ne sont pas encore approuvés par le Ministre, ainsi les documents ne peuvent être transmis aux chefs. Les PREM seront connus lors de la Journée Carrière le 15 octobre prochain.

Par ailleurs, l'enveloppe distincte des PEMU, telle que nous l'avons connue, n'existera plus. La réponse aux besoins académiques sera comblée à travers les priorités de recrutement approuvées en établissement (PEM).

L'analyse des besoins de cliniciens-enseignants par GMF-U sera faite selon nouvelles balises convenues

- nombre de place de R1
- nature de pratique – profil du médecin
- nombre d'inscrits

La DOSPLI a transmis le rapport d'analyse selon les nouvelles balises de recrutement des effectifs médicaux. La priorité de recrutement, selon le profil des médecins enseignants, est indiquée pour chaque CUMF. Dans ce document, expliquant les règles, il est indiqué qu'il y aura une dérogation pour un 2^{ième} poste prioritaire, seulement pour l'UMF d'Alma. Par contre, D^r Pelletier est d'avis qu'il faut regarder la réalité dans nos CUMF et défendre, s'il y a lieu, un 2^{ième} poste lorsqu'il y a un impact négatif sur la capacité d'accueil.

À partir de ces informations, D^r Pelletier demande aux chefs 1- de valider les données 2- de justifier les recrutements et indiquer si un deuxième poste prioritaire est nécessaire 3- de transmettre tous les documents essentiels en lien avec les départs de médecins (lettre de démission etc.)

Il y a un délai très serré pour répondre au Ministère, c'est pourquoi, Dr Pelletier demande aux chefs de transmettre les argumentaires avec document à l'appui dans les 48 h. Il souhaite aussi obtenir un numéro de téléphone pour les rejoindre en urgence, si nécessaire.

6- MAINTIEN DES PROFESSIONNELS EN GMF-U ET AFFICHAGE DE POSTES PAR LES CISSS/CIUSSS

Les CISSS/CIUSSS procèdent actuellement à des affichages de postes pour remplacer les professionnels. Les CUMF se questionnent sur leur capacité à conserver les personnes qui ont été formées en UMF. Il y a beaucoup d'incertitude et le MSSSS n'est pas sensible à cet enjeu. Pas de réponse précise à donner. D^r Pelletier invite les chefs à échanger entre eux afin de partager les façons de protéger les acquis. Le support du CISSS/CIUSSS sera, dans certains cas, le seul moyen de conserver des postes.

7- QUESTIONS DIVERSES

Aucun point n'est apporté.

10-PROCHAINE RÉUNION DES CHEFS DE CUMF ET DLP: 21 octobre 2016 de 9 h à 12 h

Jean Pelletier, M.D.
Directeur du département de médecine
de famille et de médecine d'urgence

Le 3 octobre 2016 JP/el